

Réunion 6 septembre 2018 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 5

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : MM. L. ERAY,, G. MARTIN, J. MAURIAC, P. RAFFARD.

Excusés : Mme P. BEAURENAUD
M. PH. LEJEUNE.

1 – DEMANDES DE MODIFICATION AU CALENDRIER

Journée du 09 septembre 2018

DEPARTEMENTAL 4 – Poule C

MARZY 3 / CERCY 2 – match n° 50493.1 – est inversé à la demande de MARZY et se jouera sur le terrain de CERCY.

Accord des deux clubs et de la commission.

Le match retour aura lieu à MARZY.

DEPARTEMENTAL 4 – Poule C

LA MACHINE 3 / SAINT-ELOI 2 – match n° 50490.1 – est inversé à la demande de LA MACHINE et se jouera sur le terrain E. Marets à LA MACHINE à 13h.

Accord de deux clubs et de la commission.

Le match retour aura lieu à SAINT-ELOI.

DEPARTEMENTAL 4 – Poule A

NEUVY 1 / AS GARCHIZY 3 – match n° 50333.1 – est reporté à la demande des deux clubs au 16 septembre 2018.

Accord des deux clubs et de la commission.

DEPARTEMENTAL 4 – Poule C

CHAMPVERT 1 / O. ST MARTIN 1 – match n° 50492.1 – est reporté à la demande du club O. ST MARTIN. Accord du club de CHAMPVERT. **Date à fixer ultérieurement.**

La commission accorde ce report malgré la demande faite hors délai (voir règlement annuaire page 127).

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 16 septembre 2018

DEPARTEMENTAL 1

POUGUES 1 / LUZY-MILLAY 1 – match n° 50017.1

CORBIGNY 1 / GUERIGNY-URZY 1 - match n°50015.1

En raison de la qualification en Coupe de France de POUQUES et de GUERIGNY- URZY, ces deux rencontres sont reportées à une date ultérieure.

3 – FORFAIT

Journée du 2 septembre 2018

DEPARTEMENTAL 3 – Poule B

CIE IMPHY 2 / LORMES 1 – match n° 50268.1 –

Forfait non déclaré du CIE IMPHY 2

Amende 64 €

A la demande du club de LORMES, la commission demande au trésorier de procéder au remboursement du déplacement de l'équipe soit : sur la base de 80 km aller à 1,50 € soit 120 €.

4 – PROTOCOLE D'ENTENTE SAISON 2018/2019

DEPARTEMENTAL 3 et 4

Entente MOUX - BRASSY 1 et MOUX - BRASSY 2

La commission entérine le protocole d'entente de ces deux clubs qui participeront aux championnats Départementaux 3 et 4.

Le Président
Bernard MAY

